Bruxelles Patrimoines

36

Automne 2022





Le simulacre

Un outil de gestion au service de l'embellissement urbain au XIX^e siècle

MARIE DEMANET

ARCHITECTE-URBANISTE ET HISTORIENNE DE L'ART, ERU-URBANISME

u milieu du XIXe siècle, Bruxelles entame sa mutation de petite ville de province en capitale d'une nouvelle nation, jeune et ambitieuse. L'évolution du paysage urbain apparait dans ce contexte comme un enjeu de première importance qu'il est nécessaire de contrôler dans ses moindres détails. Les gestionnaires agissent avec prudence et pragmatisme. Ils en appellent à l'avis collectif, se fient au contexte du terrain. Le simulacre, une copie provisoire du projet grandeur nature, placée in situ, constitue un outil de visualisation très rassurant. Cette contribution illustre par quelques cas l'usage de cette méthode d'affinement des projets pratiquée par les édiles de la Ville.

Une source d'inspiration pour nos pratiques contemporaines ?

DE L'USAGE DU SIMULACRE À BRUXELLES

En 1984, le dépouillement des bulletins communaux de la Ville de Bruxelles par l'équipe des Archives d'Architecture Moderne a révélé une pratique peu connue, si ce n'est oubliée : le simulacre. Utilisée pour affiner la justesse des choix de composition urbaine proposés par les architectes¹, la méthode met en situation le projet d'architecture dans son environnement réel par un artefact grandeur nature qui devait faire illusion. Cet outil de prise de décision a été mobilisé par les édiles communaux à Bruxelles à de nombreuses reprises au milieu du XIXe siècle. L'évaluation facilitée par l'installation du simulacre permet de considérer l'inscription du projet dans le paysage urbain sous différents angles : l'on peut ainsi pleinement apprécier l'effet d'ensemble, l'équilibre des proportions dans l'environnement immédiat, la qualité des

séquences visuelles, des raccords et des couleurs peuvent être ainsi pleinement appréciés.

On trouve un écho quelque peu ironique de la pratique du simulacre dans un billet d'humeur, paru dans *Le Soir* du 5 août 1908 à l'encontre des édifices qui venaient d'être élevés place Rogier (probablement le Cecil-Hôtel et l'hôtel Palace):

« Voici une habitude qui se généralise. En ces temps où la fièvre de construction et de reconstruction sévit à Bruxelles avec l'intensité de la malaria dans la campagne romaine, il est bon de nous en occuper.

Faut-il louer ou regretter la mode nouvelle de ne plus édifier une tour, bâtir une façade, planter des statues sans juger de l'effet qu'ils produiront, dans leur décor même, par le moyen d'un simulacre en bois ou en carton-pierre, d'une « maquette », pour employer un terme consacré, lequel devrait logiquement avoir été introduit dans le langage par M. Maquet.

Nous avons vu les lions en staff de la place des Palais et les gabarits des toitures, et les balustrades et les frontons en simili.

Le Mont des Arts, pour son malheur du reste, fut exposé en forme de joujou savamment compliqué.

Il y a belle lurette que la place Poelaert fut, pendant quelques jours, ornée de pylones (sic) dont l'esthétique décorative n'eut vraisemblablement pas l'heur de plaire puisqu'on ne vit jamais les édifices authentiques succéder aux spécimens.

Demain nous irons juger de l'effet que fera l'église de Laeken achevée, d'après l'impression produite par tout un décor de charpentes et de toiles peintes machiné comme des praticables de théâtre.

Pourquoi n'a-t-on pas appliqué le procédé aux

- 1. « Le simulacre comme méthode esthétique 1840-1860 », in 100 ans de débat sur la ville 1840-1940. La formation de la ville moderne à travers les comptes-rendus du conseil communal de Bruxelles [texte imprimé] / Maurice Culot, Directeur de publication . Bruxelles : Archives d'Architecture Moderne (AAM) : Bruxelles : Secrétariat d'État à la Région bruxelloise, 1984, pp. 13-60.
- 2. Je remercie chaleureusement Okke Bogaerts de m'avoir communiqué cet extrait. Mes vifs remerciements également à Cecilia Paredes pour nos échanges stimulants et à Philippe Charlier pour ses suggestions iconographiques.

FIG. 1 Architectures éphémères édifiées place Poelaert en 1905 à l'occasion du 75° anniversaire de la Belgique (© KIK-IRPA, cliché a102909).



gratte-ciel nouvellement érigés place Rogier ? La décapitation qu'on réclame n'eût pas été nécessaire.

Tout cela nous prouve que la méthode et l'expérience sont deux choses fort différentes, et que de la règle à l'application il existe toute la distance qui sépare la coupe et les lèvres. Avisés sont ceux-là qui découvrent un moyen de concilier la durée des œuvres humaines et la fragilité changeante de nos goûts et de nos idées. »²

Ce souci de l'esthétique urbaine s'accompagne de la volonté de bien faire, de limiter les doutes et les tâtonnements. Le Collège communal de la capitale assume ainsi sa grande responsabilité face aux enjeux de la nécessaire émergence d'une ville moderne.

L'usage du simulacre est tributaire de l'échelle, somme toute modeste, des projets de cette époque. Lorsque la transformation de la ville s'accélère, que les projets deviennent plus imposants, que des pans entiers du paysage urbain sont mis en chantier, la méthode du simulacre n'est plus sollicitée que pour des lieux à haute valeur symbolique et d'autres outils prennent le relais. Le dessin perspectif se développera pour montrer, convaincre, séduire le commanditaire et constituera un apprentissage

important dans la formation académique des architectes.

De 1848 à 1855, trois projets d'aménagement en particulier donnent lieu à la mise en place de simulacres et occupent les débats du Conseil communal et de sa section des Travaux : la reconstruction des escaliers de la collégiale Sainte-Gudule, l'installation des grilles et entrées du parc de Bruxelles en 1849, et l'érection de la colonne du Congrès, dont l'emplacement choisi est brièvement mis en cause à la même époque.

UN SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

Le simulacre est une représentation grandeur nature partielle ou complète du projet dans un matériau léger, posé *in situ*, et soumis à la vue de tous pendant une courte période. Les matériaux, le plus souvent du bois et de la toile peinte, sont complétés par des matières plus résistantes en fonction des dimensions ou des nécessités du terrain. La finition est variable : parfois une forme ou un volume suffit (comme proposé pour la colonne du Congrès), parfois l'effet est plus précis.

<u>urban.brussels</u> 55



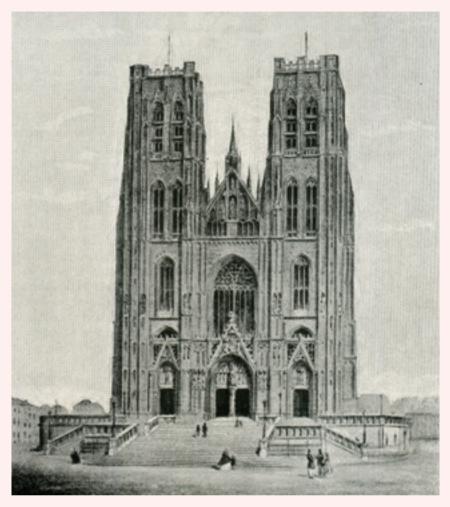


FIG. 2 Vue de la collégiale Sainte-Gudule avec le nouvel escalier d'après le plan de l'architecte Coppens et d'après une lithographie de Canelle (HYMANS, H et HYMANS, P, Bruxelles à travers les âges. Troisième volume, Bruxelles moderne, Bruxelles, 1887 p. 252).

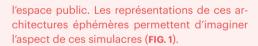
Ces techniques, qui peuvent nous sembler dispendieuses pour un court usage, sont à replacer dans un contexte socio-économique qui repose sur un savoir-faire artisanal répandu, pratiqué dans de nombreux ateliers de décoration qui employaient une main d'œuvre experte, abondante et très spécialisée. Les métiers de la construction, qui connaissent un développement considérable avec l'avènement de la classe bourgeoise et son installation dans des maisons valorisant leur position sociale, diversifient les productions décoratives en un large panel de compétences artisanales, produisant moulures et motifs décoratifs des parois, sols, plafonds, menuiseries, maçonneries, en bois, métaux, pierres, stucs, plâtres, peintures, dorures... Les emplois sont innombrables dans certains grands ateliers. On connait notam-

ment à Bruxelles ceux de Houtstont puis d'Alban Chambon. Le simulacre sera d'autant plus efficace que sa réalisation est soignée. Ces réalisations sont coûteuses. Le coût élevé du simulacre est évoqué le 2 septembre 1854 lors du débat au sujet de la colonne du Congrès. C'est l'un des arguments qui motive le refus de sa construction.

On peut également lier cette pratique du simulacre en tant qu'édifice ou construction provisoire à la tradition des festivités urbaines. Depuis des siècles, les entrées, mariages ou funérailles princières ont ainsi transformé le décor habituel de la ville en accueillant pour quelques jours des théâtres, portes, arcs de triomphe, tribunes et baldaquins parfois très élaborés dans







LA RECONSTRUCTION DES ESCALIERS DE SAINTE-GUDULE

L'escalier qui mène à la collégiale est fortement dégradé et est devenu dangereux. Il s'agit de reconsidérer l'accès à ce monument et son inscription dans l'environnement urbain. Le dégagement du parvis Sainte-Gudule et des abords de l'ancien hospice Sainte-Gertrude est l'occasion d'une mise en valeur. Les nouvelles possibilités d'aménagement suscitent l'intérêt général. Entre 1852 et 1855, de nombreux projets parviennent au Conseil communal, signés par les architectes en vue à Bruxelles qui s'exercent en maniant le style néogothique. L'aménagement des abords de la collégiale est

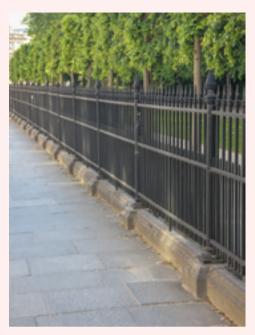


FIG. 3B Les grilles du parc de Bruxelles aujourd'hui (T. Schlesser, 2020 © urban.brussels).

considéré comme un enjeu important et les conseillers ordonnent la réalisation de plusieurs simulacres :

« Afin que vous puissiez, à l'avance, vous rendre un compte exact de l'effet que le nouvel escalier produira, en apprécier les dimensions, la structure, l'ornementation, juger enfin s'il ne reste pas d'améliorations à y apporter, la section des travaux vous propose, Messieurs, d'ordonner un essai préalable, qui consisterait à tracer sur le terrain le nouvel escalier, en représentant ses faces latérales au moyen de châssis de toile peinte, et en figurant ses marches sur une petite partie de leur longueur, au moyen de quelques planches » (Extrait de la séance du 11 mars 1854). La Ville veut en effet s'assurer de la qualité de l'implantation d'un grand escalier, avec ou sans terrasse. Le simulacre a pour objectif de permettre d'apprécier la dimension de la terrasse, les balustrades et la disposition des marches, tout en s'assurant que le style de l'escalier fasse corps avec celui de l'édifice.

Les débats portent entre autres sur la manière de réaliser ce simulacre. Afin de pouvoir pleinement l'apprécier, on envisage même un instant

<u>urban.brussels</u> 61



de démolir l'escalier existant, mais l'option est abandonnée. Le premier modèle mis en place ne plaît pas et suscite la réprobation. Le procédé lui-même est critiqué. Il faut faire un nouveau simulacre complet et démolir les éléments qui empêchent sa bonne installation, en intégrant les ajustements issus de l'observation. Un échevin commente : « il faut éviter les regrets. se donner le temps, recueillir l'appréciation des hommes de l'Art et celle de l'opinion publique, et placer le nouveau simulacre au moins huit jours, avec en outre l'exposition du plan à l'hôtel de Ville ». Après cinq ans de débats au Conseil, c'est finalement le projet de l'architecte François Coppens qui sera retenu (FIG. 2). C'est encore l'aménagement en place aujourd'hui.

LES GRILLES DU PARC

Le parc était jusqu'alors fermé par une haie provisoire, toujours en mauvais état, sauf à hauteur des dix entrées plus travaillées, équipées de hautes grilles. Le débat porte sur l'implantation de grilles de clôture architecturées, sur leur caractère protecteur, leurs proportions et leur hauteur, et en particulier la hauteur de la plinthe en pierre et la hauteur totale des grilles, ainsi que le raccord avec l'implantation des entrées sur l'angle, selon un tracé en pan coupé ou non. Il est question de perspective et d'intégration. Dès le premier dessin de Tilman-François Suys, la réalisation d'un modèle en bois est décidée, à titre de spécimen pour quelques mètres d'une section. L'architecte apporte lui-même des modifications. Pour la plinthe, deux variantes en bois sont réalisées, suivies par trois autres simulacres. Il faudra attendre un an pour obtenir l'approbation. La hauteur de la plinthe a augmenté, la hauteur totale des grilles également (FIG. 4A ET 4B).

COLONNE DU CONGRÈS

Le débat sur l'emplacement où ériger la colonne du Congrès, dessinée et proportionnée pour la place du Congrès, porte sur des questions de vues et de perspective.

Pour l'échevin Vanderlinden, le lieu a été choisi par défaut, car cet endroit est la seule place « disponible », mais il redoute un mauvais effet de perspective vers le monument dans l'espace imparti et craint que le monument luimême n'écrase les beaux hôtels et ne masque

en grande partie la vue sur le « beau panorama pour lequel la ville a fait des sacrifices si considérables ». De plus, précise-t-il « elle produira un effet fort désagréable en venant du parc car vous verrez poindre son sommet comme une cheminée de fabrique ». La fabrique est citée ici comme contre-exemple d'esthétique urbaine.

De son point de vue, il faut chercher un autre emplacement : au rond-point de la rue de la Loi (actuel rond-point Robert Schuman), un nouvel axe à valeur monumentale offre une perspective alors inédite à Bruxelles. La colonne gagnerait en visibilité si elle était placée à cet endroit. Le nouvel emplacement recueille les jugements favorables. On songe cependant à vérifier au moyen d'un simulacre que les proportions de la colonne conviennent bien à ce nouvel environnement. Le coût du simulacre (5.000 francs) est largement discuté et ralentit les prises de décisions. Ce sont des contraintes budgétaires et la crainte de l'allongement des délais qui interviendront finalement pour que le ministre confirme le site rue Rovale. Le simulacre dans l'axe de la rue de la Loi ne sera finalement pas réalisé.

CONCLUSION

Ces quelques exemples montrent à quel point le simulacre témoigne d'un intérêt pour l'esthétique paysagère. Il apparaît comme un outil d'intégration des projets, révèle la pratique de gestionnaires soucieux de cohérence, d'harmonie et de valeurs qui font écho aux politiques du patrimoine et à la préservation du centre-ville, des perspectives urbaines ou de la skyline. Si cette pratique ne disparaît pas complètement de la gestion du territoire, les toiles peintes et les gabarits de bois sont abandonnés au profit d'autres artifices : des ballons gonflables permettront notamment d'évaluer la hauteur de certains immeubles. À l'heure actuelle, cette pratique est remplacée par les simulations virtuelles d'intégration des édifices dans leur environnement.



FIG. 4
La colonne du Congrès
(STAPPAERTS, F. La colonne
du Congrès à Bruxelles, notice
historique et descriptive du
monument, Bruxelles, 1860).

<u>urban.brussels</u> 63

Rédacteur en chef

Comité de rédaction

Stéphane Demeter, Paula Dumont, Valerie Orban et

Coordination du dossier

Cecilia Paredes et Christophe Loir (ULB)

Secretariat de redaction

Coordination de l'iconographie

Rédaction finale en français

. Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Aurelie Autenne, Okke Bogaerts, Odile De Bruyn, Sarah Capesius, Marie Demanet, Paula Dumont, Christian Frisque, Catherine Leclercq, Harry Lelièvre, Géry Leloutre Judith Le Maire de Romsée, Murielle Lesecque, Christophe Loir, Tom Sanders, Barbara van der Wee, Thomas Schlesser et Andreas Stynen Schlesser et Andreas Stynen

Traduction

Relecture

Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, paula Dumont, Christophe Loir, Alfred de Ville de Goyet, Philippe Charlier, Alice Gérard, Murielle Lesecque, Nazim Lison, Anne Marsaleix,

Cartographie

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Impression

Db Group

Diffusion et gestion des abonnements

Brigitte Vander Brugghen bpeb@urban.brussels

Remerciements

Sarah Capesius, Nadège Guichard (AVB), Alain Jacobs, Caroline Piersotte (Perspective), Stéphane Vanreppelen (Bozar), l'équipe du Centre de documentation urban.brussels et l'équipe Brugis (urban.brussels)

Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction,

Contact

urban.brussels
Direction Connaissance et
Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

Crédits photographiques

recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de

Liste des abréviations

AAM – Archives d'Architecture Moderne
ACI – Archives communales d'Ixelles
AGR – Archives générales du Royaume
AMH – Archives du Musée Horta
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage
KBR – Koninklijke Bibbliotheek/Bibliothèque royale
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
M.H – Musée Horta, Saint-Gilles
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles – Maison du Roi

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011 Rentrée des classes

002 - Juin 2012 Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012 L'art de construire

005 - Décembre 2012 L'hôtel Dewez

Hors série 2013 Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013 Bruxelles, m'as-tu vu?

009 - Décembre 2013 Parcs et jardins

010 - Avril 2014 Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014 Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014 **Lieux de culte**

014 - Avril 2015 La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015 Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015 Archéologie urbaine

018 - Avril 2016 Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016 **Recyclage des styles**

021 - Décembre 2016 **Victor Besme**

023-024 - Septembre 2017 Nature en ville

025 - Décembre 2017 Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018

028 - Septembre 2018 Le Patrimoine c'est nous!

Hors-série - 2018 La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018 **Les intérieurs historiques**

031 - Septembre 2019 **Un lieu pour l'art**

032 - Décembre 2019 Voir la rue autrement

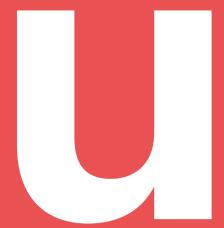
033 - Printemps 2020 Air, chaleur, lumière

034 - Printemps 2021 Couleurs et textures

Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque

Retrouvez tous les articles sur www.patrimoine.brussels

Résolument engagé dans la société de la connaissance, Urban souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de Bruxelles Patrimoines offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. Le dossier Points de vue questionne la fabrique et la gestion des vues urbaines ainsi que la valorisation des points de vue dans l'espace public. Par cette publication, elle souhaite sensibiliser les acteurs de la ville à cette problématique.



Bety Waknine, Directrice générale





